

SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA »

Démarrage des négociations

A partir du **jeudi 17 mars 2022**, les **2 000 000** actions, de nominal dix (10) dinars chacune, qui composent le capital social actuel de la société « STA » seront négociables dans les conditions suivantes:

- Compartiment : B
- Groupe de cotation : 11 (continu)
- Code Mnémonique : STA
- Code ISIN : TNGTFLC2986
- Cours de référence : 17,000 dinars
- Un seul fixing sera programmé : **à 14h05**
- Négociation au dernier cours coté : **de 14h05 à 14h15**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

« Pendant les deux premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 30\%$ par rapport au cours de référence du jour, aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces deux séances, il est programmé un seul fixing par séance.

Cependant, dès qu'un cours est établi durant la première séance, ces règles particulières cessent d'être appliquées. »